



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E175641

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP

Siret : 835 028 499 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8120520

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 005012755 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 005012755 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : HERAIL ET FILS

27 CHEMIN DU VILLARD
LA BASSE TOUTTONDE
05000 GAP

Téléphone : 04 92 51 23 10

Portable :

Site Internet :

E-mail : herailletfils@gmail.com

Responsabilité légale :

HERAIL DAMIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / HERAIL MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/06/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/06/2020
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	03/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	03/03/2023
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.